

NFO LLE-ISLES (A) Édition décembre 201

À lire dans cette édition :

· Le mot du maire page 2

· Les chroniques pages 3 et 4

• Le rapport du maire sur la situation financière 2011 pages 5 à 10

• Information aux citoyens - Communiqués pages 11 à 13

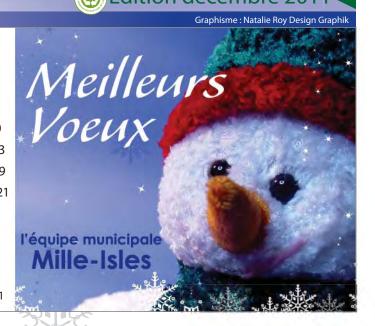
pages 14 à 19 • Information aux citoyens - Capsules

 Activités culturelles et sportives pages 20 et 21

• L'information générale page 22

[AMP TAMARACOU]

Le camp Scout Tamaracouta offrira encore cette année les camps du Nouvel An et de la relâche scolaire de mars. DÉTAILS PAGE 11





Ma santé en valeur :

Journée "Patinage en famille"

Le 7 janvier prochain. Détails page 19

Testez votre dépendance à la cigarette page 16

À VOIR EN PAGE 11, LES GAGNANTES DES CONCOURS DE RATATOUILLE ET DE RECETTES À BASE DE CACAO

LIVRE DE RECETTES MILLE-ISLOISES

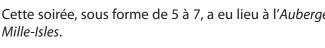
Nous créerons un **livre de recettes** sur le site web de la municipalité qui contiendra les meilleures recettes des Mille-Isloises et Mille-Islois. SVP, envoyez votre recette et votre nom à: <u>caubertin@mille-isles.ca</u> ou à l'adresse suivante: Municipalité de Mille-Isles, 1262 chemin Mille-Isles, Mille-Isles, Québec JOR 1A0

Soirée des Bénévoles

Le 6 décembre dernier se déroulait la 2e édition de la Soirée Hommage aux bénévoles organisée par la municipalité de Mille-Isles en l'honneur des bénévoles afin de souligner leur importance au sein de la com-

Cette soirée, sous forme de 5 à 7, a eu lieu à l'Auberge









MOT du MAIRE

Édition décembre 2011

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Je crois qu'il est important de revenir sur la soirée d'information « règlement d'emprunt pour la réfection des chemins » qui a eu lieu le 15 novembre dernier à l'hôtel de ville.

Pour débuter, je remercie tous les citoyens qui se sont déplacés pour cette importante réunion d'information et une fois de plus, je souligne la participation et l'intérêt des citoyens dans les affaires municipales. D'ailleurs, le conseil municipal tient à s'excuser pour les citoyens qui se sont vus refuser l'accès à la salle communautaire raison étant que la capacité maximale de cette salle est de 90 personnes, par mesure de sécurité.

À nouveau, la réfection des chemins est, et, demeure une priorité absolue pour votre conseil. Je crois sincèrement que la majorité de nos citoyens comprennent l'enjeu et l'importance d'avoir un plan de réfection. Suivant les investissements importants prévus à cette fin, la population nous a démontré certaines réticences à s'engager dans cette avenue avec le plan que nous avions proposé et qui s'étalait sur deux phases. Sensible aux commentaires et objections des citoyens, j'ai dû retirer ce projet d'emprunt et j'ai avisé tous les citoyens que le conseil reviendrait en 2012 avec un nouveau plan de réfection. J'ajoute que j'ai souligné à maintes reprises que le conseil prendrait ses responsabilités et ne tenterait pas d'éviter cet important problème.

Je comprends très bien la vive réaction des citoyens lors de cette soirée, mais parallèlement, je me questionne sérieusement sur **les personnes qui ont véhiculé de fausses informations avant cette réunion**. Collectivement, nous ne pourrons construire une meilleure municipalité en ayant à nos côtés des gens qui dénigrent de façon régulière les efforts des élus à régler certains problèmes importants, tels que les chemins. Ce qui me sidère est que ces gens n'arrivent jamais avec des solutions concrètes ou commentaires qui pourraient nous aider collectivement à prendre les bonnes décisions.

Pour terminer, nous allons retourner à notre planche de travail au début de 2012, et cela tel que promis. Nous allons prendre une nouvelle approche qui permettra aux citoyens de s'impliquer sur des projets importants. Le mécanisme sera à travailler au début de l'année prochaine et rendu publique le plus rapidement possible. Entre temps, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à me faire parvenir le tout à mon adresse courriel <u>ysamson@mille-isles.ca</u>.

Bien à vous

Yvon Samson, maire

Voeux pour la période des fêtes 2011

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Les plus âgés diront « À que le temps passe vite »! C'est déjà la période des fêtes et voilà que nous commençons à remuer beaucoup de souvenirs de notre enfance reliés à cette belle période qui permet à tous de ralentir notre rythme et de penser un peu à notre famille et à nos amis. Tandis que, les plus jeunes commencent à démontrer beaucoup plus de fébrilité en ce mois de décembre. C'est une période de vacances bien méritée qui s'annonce et les tout-petits comptent les jours jusqu'à cette journée importante qu'est Noël... avec toutes les surprises qui les émerveilleront!

Pour moi, ce qui est important est d'apprécier ce temps qui nous permet de mettre nos différences de côté et d'apprécier le temps que nous passerons avec nos familles et nos amis... voilà le vrai sens de Noël.

Permettez-moi de vous souhaiter en mon nom personnel, au nom du conseil et des employés de la municipalité :

Sincèrement,

Yvon Samson, maire

Un très joyeux Noël et une Bonne et heureuse année 2012!











Les CHRONIQUES

Édition décembre 2011

Seules les chroniques sont signées.

La chronique de YOHANN CHAMPAGNE

Bonjour à tous,

Ce message vise à vous dresser un bref bilan de l'année 2011, essentiellement au niveau de la construction résidentielle. En effet, nous avons finalement atteint le cap des 20 permis de construction durant l'année. De plus, plusieurs projets de rénovations majeures ont été réalisés au cours de cette période.



Nous désirons également vous informer que nous avons donné des avis de motion lors de la séance ordinaire du 2 novembre dernier relativement à l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme. Ces avis de motion ont un effet de gel sur le territoire, ce qui implique qu'« aucun plan de construction ne peut être approuvé ni aucun permis ou certificat accordé pour l'exécution de travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du règlement de modification, seront prohibés » (L.A.U, art. 114). Cet effet de gel perdurera durant le processus de modification jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements révisés.

Nous vous invitons donc à organiser vos projets en conséquence. Vous pouvez trouver de l'information supplémentaire relative aux mesures d'effet de gel à l'adresse suivante :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/avis-de-motion-et-effet-de-gel/

Pour toutes autres questions, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme de la municipalité au poste 2602.

Finalement, sur une note plus personnelle, je vous indique que je serai de retour du congé des fêtes le mardi 17 janvier 2012. J'en profite pour vous souhaiter de joyeuses fêtes à tous et une heureuse nouvelle année auprès de vos proches!

Yohann Champagne, directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement

La chronique du CCU

Cette année fut très occupée pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Nous avons dû nous réunir plus souvent car nous avions à réviser le plan d'urbanisme et ses règlements. J'aimerais remercier en mon nom et au nom du conseil, tous les membres du CCU qui ont déployés temps et efforts tout au long de l'année 2011.

Bonnes vacances des Fêtes et bonne année 2012!

Louise Leblanc, Conseillère, Urbanisme, environnement et foresterie

Vœux de Noël - Ma santé en valeur

Cette année, nous avons travaillé fort à la préparation du plan d'action 2011-2013. L'an prochain, soyez prêt! Une foule d'activités vous attendent. En espérant vous voir parmi nous à travers les différentes activités l'an prochain. Au nom du comité *Ma Santé en valeur*, je voudrais souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année en santé et remplie d'activités.

Noreen Howden, conseillère responsable du comité Ma Santé en Valeur





Mot de la nouvelle élue

Chères résidentes et chers résidents de Mille-Isles,

Je voulais simplement vous dire un petit mot afin de remercier les résidents qui ont voté pour moi le 13 novembre dernier. Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est offerte pour vous représenter au sein du conseil municipal. J'espère que je pourrais faire une différence et apporter de nouvelles idées autour de la table et être à la hauteur de vos attentes.

le vous remercie.

Cindy Smith, nouvelle conseillère au siège #3





Les CHRONIQUES

Édition décembre 2011

Seules les chroniques sont signées.

La chronique du DIRECTEUR INCENDIE

LA DÉTECTION DES INCENDIES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Lorsque les incendies surviennent, ils ont tous un point en commun, ils « naissent » petits. C'est durant les minutes qui suivent qu'ils se développent plus ou moins rapidement selon la quantité d'oxygène disponible et les matériaux combustibles que l'on retrouve sur les lieux.

Un incendie dit « naissant » qui est détecté rapidement, par exemple lorsqu'il y a des occupants sur les lieux, peut être maîtrisé et éteint très facilement. Mais en l'absence de détection, le feu qui se développe peut prendre des proportions très importantes nécessitant l'intervention des pompiers.

Plusieurs essais ont démontré que la phase du feu « naissant » peut s'échelonner de quelques minutes à plusieurs heures. En l'absence de détection, un incendie se développera jusqu'à l'embrasement général pour ensuite passer à la phase de la combustion libre.

Température des gaz chauds (° Celcius) Phase 1 | Phase 2 | Combustion fibre (plein développement) | Déclin (en milieu ventilé) | Embrasement général | Phase 2 | Combustion fibre (plein développement) | Embrasement général | Phase 2 | Combustion fibre (plein développement) | Embrasement général | Phase 2 | Combustion fibre (plein développement) | Embrasement général | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Embrasement général | Phase 2 | Combustion fibre (plein développement) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 3 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 4 | Phase 5 | Déclin (en milieu ventilé) | Temps | Phase 5 | Phase 6 | Phase 6 | Phase 7 | Phase 7 | Phase 6 | Phase 7 | Phase 8 | Phase 8 | Phase 9 | Temps | Phase 9 | Phase 9 | Phase 9 | Temps | Phase 9 | Phase 9 | Phase 9 | Temps | Phase 9 | Phase 9 | Phase 9 | Temps | Phase 9 | Phase 9 | Phase 9 | Temps | Phas

Principales phases de la progression d'un incendie

Plus l'incendie s'approche de l'embrasement général, moins il y a de chance de survie pour les occupants et plus les dommages peuvent être importants.

Revenons donc à la détection. Si l'incendie se déclare pendant qu'il y a des occupants qui sont éveillés, il y a de fortes chances pour que l'incendie soit détecté rapidement et que des mesures adéquates soient prises promptement pour remédier à la situation. Cependant, s'il se déclare lorsque les occupants sont endormis et qu'en plus il n'y a pas **d'avertisseur de fumée**, il y a bien peu de chance que vous soyez à même de détecter l'incendie et si celui-ci atteint le point d'embrasement général, votre vie est sérieusement en danger.

En l'absence d'occupant et de moyen de détection, c'est au stade du plein développement de l'incendie que vos voisins ou passants découvriront l'incendie, et malheureusement les dommages seront très importants, et ce, même si la caserne des pompiers est en face de chez vous.

À Mille-Isles, les résidences sont éloignées les uns des autres, en plus de ne pas être toujours visibles de la route principale. L'installation d'un système de détection relié à une centrale d'alarme n'est donc pas un luxe, mais un investissement. Le service de sécurité incendie possède tout l'équipement nécessaire à la lutte contre l'incendie, mais même avec des équipements à la fine pointe et des pompiers bien préparés, il y a une limite à ce qu'ils peuvent faire.

Aidez-nous à vous protéger. La période des fêtes est à nos portes, quelle bonne idée ce serait de vous faire un cadeau en faisant l'acquisition d'un système de détection relié à une centrale.

Je vous souhaite à tous un agréable temps des fêtes,

Alain Charbonneau, directeur du service de sécurité incendie





Édition décembre 2011

Le rapport du maire sur la situation financière ci-joint est le texte intégral qui a été lu publiquement lors de la séance ordinaire du conseil qui précédait la soirée d'information sur les travaux d'infrastructure. En ce sens, nous ne pouvons ni modifier ni ajuster le texte dudit rapport.

Cependant, suivant cette soirée d'information, des changements relativement aux projets de réfection des chemins publics mentionnés dans ce document seront revus au cours de l'année prochaine.

PERSPECTIVES FISCALES 2010\2011

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe¹ et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice² précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations³. Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa. Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Le texte du rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le texte est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité. »

LES ÉTATS FINANCIERS 2010

Notre vérificateur externe Dominique Toupin C.A de la firme Amyot et Gélinas SENC de Lachute a vérifié le bilan consolidé de la municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats consolidés des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminée à cette date.

De l'avis de celle-ci, les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats des opérations de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Ouébec.

ACTIFS FINANCIERS	2010
Encaisse	606 189
Débiteurs	433 095
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	2 579 612
Propriétés destinées à la revente	21 755
Autres actifs non financiers	14 142
TOTAL DE L'ACTIF	3 654 793
PASSIF	
Créditeurs et frais courus	130 978
Revenus reportés	6 204
Dette à long terme	197 904
AVOIR DES CONTRIBUABLES	
Surplus (déficit) accumulé	801 354
Réserves financières et fonds réservés	118 090
Montants à pourvoir dans le futur	(3 200)
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	2 403 463
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES CONTRIBUABLES	3 654 793

Ces notes sont pour fin de compréhension et ajoutées par nous :

¹ 2010 - exercice financier vérifié

² 2011 - budget en cour

³ 2012 - prochain budget





Édition décembre 2011

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

FONCTION	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	14 762.16 \$	7 381.08 \$	22 143.24 \$
Maire (MRC)	7 217.02 \$		7 217.02 \$
Maire (CLD)	2 874.68 \$		2 874.68 \$
Conseillers	4 920.72 \$	2 460.36 \$	7 381.08 \$

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période **du 16 octobre 2010 au 15 octobre 2011** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.

SITUATION FINANCIÈRE 2011

Les prévisions pour l'année 2011 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement ceux budgétés. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus d'ici la fin du présent exercice.

Une subvention, sur recommandation de notre député, M. David Whissel, d'une somme de 40 000 \$, a contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins d'une dépense de près de 200 000 \$.

De plus, il est à noter que le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2012-2014) entraînera une augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2012 s'élève à **257 732 500 \$** en valeur imposable comparativement à **215 531 900 \$** pour l'année, soit une augmentation de 17 % en moyenne.

Pour 2011, la construction résidentielle est à la hausse. Jusqu'à maintenant il y a eu la construction de 19 logements (valeur totale de travaux de 2 819 000 \$), de 6 garages détachés (valeur de 86 500 \$), de 8 bâtiments accessoires (valeur globale de 25 500 \$) et 17 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants prédisant une augmentation de valeur de 271 300 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2011

Étant à notre deuxième année de mandat, le conseil s'est assuré de suivre son « Plan stratégique 2011-2015 » dont les priorités pour l'année en cour portent sur les points suivants. c'est-à-dire :

- 1. le réseau routier;
- 2. l'environnement:
- 3. le développement économique;
- 4. les communications avec les citoyens.

Notre équipe s'est assurée de tenir une ligne de communication ouverte avec ses citoyens en leur permettant de se renseigner sur les actions du conseil, de questionner et de s'informer sur des dossiers spécifiques et probablement le plus important en répondant à des demandes personnelles et spécifiques qui ont permis de régulariser plusieurs situations individuelles. Selon les commentaires que nous avons reçus de votre part, je crois sincèrement que nous avons élevé notre niveau « service aux citoyens » de façon tangible.



Édition décembre 2011

Ceci étant dit, permettez-moi de vous présenter un bref compte-rendu de la présente année sur l'évolution et le suivi de notre plan stratégique sur les sujets suivants :

1. Le réseau routier

Nous avons complété l'inventaire de nos chemins et nous avons établi les priorités en matière de réfection. De même, nous avons comptabilisé les coûts relatifs à la réfection des chemins publics qui demanderont des investissements importants, soit de l'ordre de 5 750 000 \$. Le tout se fera en deux étapes :

- a) En 2012 avec des investissements prévus jusqu'à maintenant de 3 830 000 \$;
- b) En 2015 un montant de 1 920 000 \$ qui serait diminué par une subvention de 600 000 \$ qui nous est normalement allouée pour ce genre de projet.

Nous sommes présentement à terminer le processus de financement pour la première étape « a) » et le tout sera présenté aux citoyens le 15 novembre prochain. Une invitation sera expédiée aux citoyens sous peu à cet effet. De même, pour l'année en cour, votre municipalité a investi près de 200 000 \$ dans l'entretien de son réseau routier. D'ailleurs, dans la dernière édition de l'Info Mille-Isles figurait un résumé des contraintes du réseau, sur quoi nous nous sommes penchés en matière d'entretien, et sur lesquelles nous nous concentrerons pour les années à venir.

2. L'environnement

Cette année, plusieurs efforts ont été mis en matière de protection de l'environnement, puisqu'elle demeure une priorité des plus importantes pour votre conseil. Voici quelques exemples de réalisation pour l'année 2011 :

- Puisque récemment adoptés, les règlements d'urbanisme révisés seront présentés aux citoyens, lors de la consultation publique, le 28 novembre prochain. En cette occasion, l'équipe de travail vous présentera l'approche que le conseil a préconisée pour s'assurer d'encadrer le développement futur selon nos attentes et répondants à nos préoccupations.
- Nous avons eu en juin dernier, la journée de l'environnement qui fut un grand succès. D'ailleurs, cette journée qui rassemble les différents acteurs du milieu sera à l'affiche pour 2012 avec la même recette. De plus, il était intéressant de constater que les citoyens démontraient beaucoup d'intérêt à se renseigner sur les bandes riveraines et autres sujets à caractère environnemental.
- Pour supporter nos projets environnementaux, nous avons embauché Nathalie Bouchard comme intervenante en environnement. Nathalie a fait beaucoup de sensibilisation auprès des citoyens sur les bandes riveraines, qui fut grandement appréciée de tout un chacun. Nous envisageons vous offrir le même service l'été prochain.
- En juillet dernier, le service de l'urbanisme et de l'environnement s'est attaqué au dossier des installations septiques déficientes ou désuètes qui représentent un problème majeur dans notre municipalité. La réponse des citoyens à cet égard est très encourageante et la collaboration s'est avérée exceptionnelle. Sous peu, nous entamerons l'étape du suivi qui s'étendra jusqu'à l'été prochain.
- Avec la collaboration de la MRC, nous avons continué à mettre en oeuvre le « Plan de protection des lacs ». Depuis 2008, les lacs Daïnava, David, de la Vierge, Massie, George, Fiddler, Ivan, Paul et Robert furent visités. Ce programme nous aide à identifier les problèmes émanant des installations septiques pour corriger la situation. À nouveau, dans la dernière édition de l'Info Mille-Isles, un bilan complet vous expose les résultats préliminaires.
- Le conseil municipal a récemment adopté son « Plan directeur des sentiers non-motorisés ». Ce plan nous permet d'avoir une vision globale de développement qui permet autant une transformation qu'un renforcement des infrastructures récréatives existantes et futures. La deuxième étape sera d'établir les stratégies qui nous permettront de mettre de l'avant ce plan et de réaliser certains tronçons.
- Nous avons une nouvelle ressource, monsieur Jean Desfossés, comme commis à l'urbanisme ayant comme mandat de réaliser un inventaire photographique de l'ensemble des propriétés du territoire. Si nous voulons contrôler notre développement, il est important d'avoir un portrait actualisé de notre territoire et de rassembler l'information à la municipalité.
- Le Code environnemental, financé en partie par la subvention d'Hydro-Québec, est en processus d'élaboration et une version préliminaire sera présentée aux citoyens dès le début de 2012 pour que ce dernier soit adopté l'an prochain.
- Pour terminer, nous avons accordé des subventions à des associations de lacs pour les aider à défrayer certains coûts d'études environnementales, notamment pour échantillonner l'eau des lacs afin de mesurer leur degré d'eutrophisation.





Édition décembre 2011

3. Le développement économique

Le développement économique demeure un apport important pour assurer le futur de notre municipalité. À cet égard, la municipalité a toujours démontré une bonne transparence tout en étant sensible aux commentaires de ses citoyens. Nous voulons un développement que nous sommes en mesure de contrôler, et cela, sans tomber dans l'outrance. Présentement, nous avons eu 19 permis de construction, ce qui est au-delà de nos prévisions. L'année 2012 s'annonce très fertile et je serai en mesure de vous donner plus de détails sur un nouveau développement dans le hameau villageois sous peu. De même, avec la vente de « La petite école » à un promoteur privé, nous devrions être en mesure de vous dévoiler un projet intéressant dans les prochaines semaines. Je vous rappelle que notre objectif est de dix nouvelles résidences par année jusqu'en 2015.

4. Les communications

De grandes améliorations ont été apportées à cet important volet, dont voici un petit résumé :

- L'Info Mille-Isles a été radicalement modifiée avec une formule améliorée. Cet outil est devenu un véhicule de communication incontournable pour tous nos citoyens. À maintes reprises, nous avons eu de très bons commentaires.
- Notre site Internet a été grandement amélioré en le rendant plus informatif et interactif pour les citoyens. De plus en plus, les citoyens peuvent faire des demandes d'information en ligne, et nous continuerons à mettre nos énergies là-dessus.
- Bon nombre d'informations vous sont aussi véhiculées par le biais d'une liste d'envoi citoyenne qui fonctionne par courriel. Les citoyens intéressés à recevoir des messages d'intérêt public peuvent s'inscrire à cette liste d'envoi.
- Comme maire, j'ai été invité à rencontrer des groupes de citoyens à leur demeure. Je crois que cette démarche fut très appréciée des citoyens et très informative pour moi. J'invite les citoyens à communiquer avec moi s'ils désirent planifier une rencontre. C'est une expérience très enrichissante pour tous.
- Aux séances publiques du conseil, les citoyens ont l'opportunité de questionner le conseil et de faire valoir leur point. À vrai dire, j'apprécierais recevoir beaucoup plus de citoyens à ces séances mensuelles. À noter, il y a toujours une période de rencontre avec le conseil avant et après la séance publique. Cela nous permet d'échanger sur certains sujets et de répondre à des questions particulières.
- Les fonctionnaires municipaux s'efforcent de répondre à vos demandes dans un délai raisonnable et notre approche se veut plus accentuée sur le service aux citoyens. Si vous éprouvez certaines difficultés à cet égard, n'hésitez pas de communiquer avec notre directrice générale, moi-même et les conseillers.
- Réunions d'information : selon les événements, le conseil s'assure de convoquer les citoyens sur des sujets d'importance. À titre d'exemple en février dernier, les citoyens étaient convoqués à une présentation sur les investissements à venir. En novembre, soit les 15 et 28 novembre, les citoyens seront convoqués sur deux points : financement des projets routiers et les règlements d'urbanisme.

5. La sécurité

La sécurité publique demeure toujours un élément important pour vos élus. À cet égard, en voici un résumé :

- Nous sommes à finaliser notre Plan de sécurité civile pour la fin de l'année 2011. Advenant toute situation d'urgence, ce plan nous permettra de bien coordonner le tout de manière efficace.
- Notre système de communication d'urgence qui sert au service incendie et à notre département de voirie sera revu sous peu puisqu'il ne semble pas offrir une réception acceptable sur l'ensemble du territoire.
- Le service d'incendie a fait l'acquisition d'un nouveau camion-citerne, ce qui nous permet d'avoir une capacité de transport d'eau qui répond au schéma de couverture de risque de la MRC D'Argenteuil.
- De façon constante, nos pompiers sont soumis à des formations requises afin de maximiser les interventions et d'assurer la sécurité des citoyens.
- Un programme de renouvellement d'équipement s'effectue régulièrement. Le montant alloué au renouvellement se chiffre, jusqu'à maintenant, à 23 300 \$. À nouveau, ceci nous permet d'améliorer notre efficacité lors des interventions et en plus d'assurer une sécurité accrue.
- Le programme « BON VOISIN/BON OEIL » a pour but d'impliquer les citoyens dans le dossier de la prévention contre le vol par infraction dans les résidences. Malheureusement, ce programme n'a pas le succès espéré vu le manque d'intérêt des citoyens. Alors en 2012, nous allons redoubler d'effort pour vous informer sur ce programme et pour vous inciter à vous l'approprier.
- Négociation avec le service d'incendie de Saint-Jérôme pour obtenir une aide de couverture pour la partie Est de Mille-Isles, c'est-à-dire pour les secteurs lac Robert, lac Massie et lac Paul. Pour le moment, tout est au point mort puisqu'il y a beaucoup de changements de garde à Saint-Jérôme, dont : l'attente d'un nouveau directeur incendie, changement du directeur général, etc. Par contre, nous continuons nos démarches auprès d'eux.



Édition décembre 2011 ◀

6. Le bénévolat

Pour une municipalité comme la nôtre, l'implication des citoyens est indispensable pour maintenir des activités communautaires et pour renforcir notre tissu social qui, comme vous le savez, s'est dégradé au cours des dernières années. À cet égard, votre conseil a souligné l'an dernier l'implication de certains citoyens lors de la soirée des bénévoles. Le geste semble avoir été bien perçu par la population, cependant, on nous a reproché de ne pas avoir souligné le bénévolat en général et avec raison.

Alors cette année, nous allons célébrer et souligner l'action bénévole et inviter les gens qui s'y sont impliqués. Donc, au début de décembre aura lieu la soirée des bénévoles 2011. De plus amples informations vous seront communiquées. Néanmoins, pour votre conseil, le fait demeure que pour assurer la vie communautaire dans notre municipalité, il est devenu primordial que Mille-Isles se dote d'un **centre multifonctionnel**. Notre présente salle communautaire ne convient plus à nos besoins présents et encore moins à nos besoins futurs. Alors, il faut agir!

Jusqu'à présent, des études ont été réalisées à cet égard et nous avons maintenant en main toutes les informations requises pour passer à l'action. Nous avons procédé récemment à une demande de subvention auprès du ministère et nous sommes en attente d'une réponse. Aussitôt que nous allons recevoir une réponse relativement à cette demande, nous planifierons une rencontre avec les citoyens pour exposer le projet dans son ensemble. Votre conseil voit ce projet comme la pierre angulaire au rétablissement du tissu social de notre communauté et souhaite ardemment que vous le voyiez aussi ainsi.

Parlons un peu des évènements communautaires qui ont eu lieu cette année sur lesquels plusieurs bénévoles se sont impliqués afin d'offrir des activités à la population et à nos jeunes. Il y a eu la Fête de la famille, qui cette année a vu sa planification entièrement repensée. Plusieurs citoyens ont participé aux différents évènements qui étaient tous encadrés par les bénévoles présents et tous semblent avoir eu une belle journée bien remplie. De plus, dernièrement a eu lieu la Fête de l'Halloween au Camp Scout Tamaracouta. Dans le bâtiment appelé pour l'occasion La Confiserie, des citoyens ont réservé des tables pour y offrir des bonbons. Nous comptons répéter l'expérience l'an prochain.

Et pour finir, il faut souligner qu'un comité mit sur pied depuis quelques mois déjà dans le cadre du programme *Ma santé en valeur* a élaboré un plan d'action triennal afin que les Mille-Islois et Mille-Isloises maintiennent de saines habitudes de vies. Déjà, des activités sont organisées en lien avec ce plan d'action. Donc, pour les remercier de leur travail exemplaire, nous vous invitons à participer en grand nombre à ces activités.

7. L'Internet

Un projet complexe qui n'avance pas aussi rapidement que nous l'espérons. Par contre, Bell a tenu récemment une soirée d'information sur l'implantation d'une tour de communication à Mille-Isles. Ce fut une soirée très informative et les citoyens ont bien apprécié l'information transmise et être au fait des enjeux. Depuis, Bell est en attente de leur demande de titre, ce qui ne saurait tarder, et leur permettrait d'élever cette tour de communication.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012

L'an prochain, le conseil continuera l'application de son plan stratégique et aura comme priorités les éléments suivants :

- Réfection du réseau routier et son entretien préventif avec des investissements majeurs;
- Mettre en place notre code environnemental et tout ce qui s'y rattache;
- Favoriser le développement domiciliaire tout en s'assurant le contrôle et en dynamiser le développement du « hameau villageois »;
- Continuer d'améliorer nos canaux de communication avec les citoyens, soit : Info Mille-Isles, site Internet, réunions publiques et travailler plus étroitement avec les différentes organisations communautaires du milieu;
- Accentuer l'importance du « bénévolat » dans la communauté en intéressant les citoyens tout en promouvant différentes activités sociales;
- Continuer à faire les démarches nécessaires pour la réalisation d'un « Centre pour les personnes du Bel Âge ».





Édition décembre 2011

En 2012, le code d'éthique sera en vigueur pour tous vos élus et en voici les principales valeurs :

- Intégrité des membres du conseil;
- Honneur rattaché aux fonctions de membre de conseil;
- Prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- Respect envers les autres membres du conseil, des employés et des citoyens;
- Loyauté envers la municipalité;
- Recherche de l'équité.

Moi-même ainsi que tous les conseillers avons suivi une formation sur le code d'éthique et y avons adhéré officiellement avec la signature d'un document attestant la compréhension et la mise en application de ce dernier.

À nouveau, le conseil s'engage de continuer à appliquer une gestion responsable et transparente tout en restant à l'écoute de ses citoyens.

EN CONCLUSION

La vision que nous avons de notre municipalité est de positionner Mille-Isles comme ville à vocation environnementale et reconnue à travers le Québec tout en posant des gestes concrets en ce sens.

Bien entendu, il y a le quotidien à gérer et je vous assure que nous avons été responsables à cet égard. Notre situation financière est excellente et nous avons les moyens de réaliser nos objectifs tout en respectant « la capacité de payer de nos citoyens ».

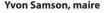
À nouveau, on ne peut rester dans l'immobilisme et donc, au risque de me répéter et comme le dit le dicton, nous sommes arrivés à la rivière, des décisions importantes doivent être prises pour en faire l'exécution en 2012.

Finalement, je veux remercier tous les conseillers pour leur contribution et leur effort et souligner l'apport inconditionnel de notre équipe de gestion (nos fonctionnaires) qui ont travaillé de façon soutenue en nous appuyant dans l'atteinte de nos objectifs; d'ailleurs vous méritez ma plus grande appréciation.

À nos citoyens qui veulent bâtir un Mille-Isles où il fait bon vivre, je vous remercie de votre confiance, même si, à certains égards, on sentait une certaine méfiance que nous comprenons.

Le 3 novembre prochain : déjà deux ans... et le meilleur est à venir, j'en suis convaincu!

UN GRAND MERCI,







INFORMATION AUX CITOYENS

LA GAGNANTE DU CONCOURS DE RATATOUILLE Édition décembre 2011

RATATOUILLE

COMMUNIQUÉS

Retour sur les concours culinaires : Ratatouille et Cacao

C'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que s'est déroulé, le samedi 19 novembre dernier, le concours de ratatouille organisé dans le cadre de *Ma Santé en valeur*.

Les 9 goûteurs ont eu à juger 5 ratatouilles extraordinaires, incluant celle du maire. Quelques accompagnements étaient également mis à leur disposition. C'est ensuite dans le plus grand sérieux que les votes ont été compilés.

La grande gagnante du concours de ratatouille est **Mme Mathilde Marchand** qui s'est méritée une superbe mijoteuse. **Mme Suzanne Pion** et **Mme Johanne Arseneau** ont reçu les deux prix de participation : de très pratiques contenants hermétiques.

Suivant le concours de ratatouille, la conférencière Mme Caroline Brutsch nutritionniste au CSSS d'Argenteuil a été invitée à prendre la parole. Lors de cette conférence, plusieurs sujets furent abordés: la valeur nutritive des aliments, la cuisson des légumes, le temps de conservation, légumes biologiques, lecture des étiquettes, etc. Cette conférence sous forme de discussion, a été bien appréciée des participants qui ont pu prendre part à la discussion et aussi ajouter leurs petits conseils culinaires.

Le concours de recettes à base de cacao s'est tenu le 10 décembre dernier. Lors de cette journée, 3 recettes sont arrivées à égalité. Les deux premiers prix ont été tirés parmi ces trois gagnantes : **Mme Anna Horvath, Mme Suzanne Pion** et **Mme Johanne Arseneau**. Mme Mathilde Marchand a reçu le prix de participation tiré au sort parmi les nombreux juges/goûteurs de cette deuxième édition de concours culinaires.

De plus, nous avons eu droit à une intéressante présentation sur le cacao par M. Charles Lapointe membre du comité organisateur de *Ma Santé en valeur*.

Au plaisir de vous revoir lors du prochain concours culinaire de soupes et potages maison, le 28 janvier 2012.

Merci aux participants!

CAMP TAMARACOUTA





Le camp Scout Tamaracouta offrira encore cette année les camps du Nouvel An et de la relâche scolaire de mars. Vous trouverez les feuillets de renseignements ainsi que le formulaire d'inscription sur site de la municipalité www.mille-isles.ca. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1.866.438.4096 ou directement par courriel à reservations@tamaracouta.com.

ÉTÉ 2012 / CAMP DE JOUR

pour garçons et filles de 5-15 ans 8 h 30 - 16 h 30

Service de garde offert: 7 h - 8 h 30 / 16 h 30 - 18 h

INSCRIPTION

Date du 1er novembre 2011 au 13 avril 2012 Lieu Camp Tamaracouta 8 h 30 - 15 h, lundi à vendredi

camp famaracouta o 1130 1311, famara venare

Portes ouvertes les 16 et 17 mars 2012, 8 h 30 à 20 h 30

* escompte de 20 % et priorité d'inscription pour les résidents de Mille-Isles ou de Morin-Heights

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription et plus d'information sur <u>www.mille-isles.ca</u>, au bureau municipal ou directement au camp scout à l'adresse suivante : Camp Tamaracouta, 499 chemin Tamaracouta, Mille-Isles, Québec, JOR 1A0 1-866-438-4096
Email : <u>reservations@tamaracouta.com</u>



Contient 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC

Page 11



INFORMATION AUX CITOYENS

Édition décembre 2011

COMMUNIQUÉS

Halloween 2011

Le 22 octobre dernier se déroulait la fête de l'Halloween au Camp Scout Tamaracouta. Depuis quelques années déjà, le Camp Scout et la Municipalité de Mille-Isles collaborent afin de faire de la fête de l'Halloween un évènement apprécié et accessible à tous.

L'édition 2011 fut une grande réussite. La Municipalité de Mille-Isles ainsi que ses citoyens y tenaient la « Confiserie », bâtiment nommé pour l'occasion, où les enfants pouvaient passer afin d'y récolter des bonbons. Cette année, une grande bannière y avait été installée afin d'être mieux visible de tous. Autre nouveauté cette année, dans l'optique du programme *Ma Santé en Valeur*, la Municipalité en a profité pour distribuer des confiseries santé comme des barres et des collations aux fruits, des fruits séchés dans le cacao, des sacs à moins de 100 calories, etc.



Lors de cette fabuleuse journée, les enfants avaient également la chance de participer aux activités organisées par le Camp Scout. Environ 200 enfants sont passés à la Confiserie au courant de l'après-midi. Ce fut une activité mémorable et très appréciée par les enfants. Mille fois merci aux citoyens de Mille-Isles, aux pirates, aux sorcières, aux extra-terrestres sympathiques et à leur famille, qui ont passé l'après-midi à distribuer des confiseries et qui ont magnifiquement bien décoré leurs tables et diverti les jeunes.



Rendez-vous en 2012!

LA GUIGNOLÉE DES POMPIERS - Merci de votre générosité!

Le service de sécurité incendie tient à remercier tous les Mille-Islois pour leur grande contribution à la «Guignolée des pompiers» édition 2011 qui s'est déroulé le 19 novembre dernier pour la toute première fois.

À bord des véhicules du service incendie et des travaux publics, les 17 bénévoles ont parcouru la grande majorité du territoire de la municipalité afin de récolter les denrées. Cette fructueuse collecte n'aurait pu avoir un tel succès sans l'aide et la participation des nombreux bénévoles qui étaient présents et dont certains ont également apporté leur aide à la préparation des paniers de Noël au Centre d'entraide. Un merci particulier aux Mille-Islois qui, n'ayant pas eu la chance de recevoir la visite des pompiers, se sont donné la peine de venir porter directement leurs denrées à la municipalité dans la semaine qui suivit l'événement.

Lors du décompte final, plus de **50 boîtes de denrées et un montant en argent de 1 000 \$** ont été récoltés. Ce fut donc un franc succès que nous aurons le plaisir de renouveler l'an prochain! Les denrées ont été acheminées au Centre d'Entraide d'Argenteuil où elles ont été triées, divisées et distribuées aux familles dans le besoin



Grâce à votre aide et soutien, tous pourront passer un agréable temps des fêtes avec leurs proches.

Encore une fois, merci de votre grande générosité et passez de joyeuses fêtes!

La service de sécurité incendie de Mille-Isles





INFORMATION AUX CITOYENS

Édition décembre 2011

COMMUNIQUÉS

Internet à haute vitesse dans Argenteuil

Le nord de la MRC d'Argenteuil bientôt branché

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Québec

« Lachute, le 28 novembre 2011 – Le député d'Argenteuil, monsieur **David Whissell**, est heureux d'annoncer la mise en place d'un nouveau réseau qui permettra à une grande partie de la population située au nord du territoire de la MRC d'Argenteuil d'accéder à Internet à haute vitesse.

Grâce à une subvention de 100 000 \$ du gouvernement du Québec, la compagnie Xplornet Communications inc. offrira prochainement ce service dans les secteurs à faible densité d'habitation au nord de la MRC d'Argenteuil. Afin de connaître les disponibilités de ce service, une carte montrant les zones désormais desservies est accessible aux bureaux de la MRC.

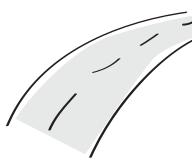
Il est important de spécifier que l'annonce d'aujourd'hui représente une première phase de déploiement qui vise à desservir une première tranche de 167 citoyens ou entreprises. Le nouveau service sera offert à un coût mensuel pouvant varier de 49 \$ à 59 \$ selon le forfait sélectionné. De plus, les futurs utilisateurs auront à débourser également des frais de mise en service. »

Version intégrale de ce communiqué disponible sur notre site web www.mille-isles.ca sous l'onglet « WIFI informations internet ».

Source:

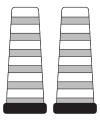
Mélanie Cayer Attachée politique Bureau de comté du député d'Argenteuil 450 562-0785 Pour information:

Caroline St-Pierre Coordonnatrice des relations de presse Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire 418 691-2019, poste 3746



SUIVI SUR LES TRAVAUX DU MTQ:

Les travaux du MTQ sur le chemin de Mille-Isles à la hauteur du chemin du Lac Robert sont désormais terminés. Merci de votre vigilence.



Commerces et entreprises, inscrivez-vous au répertoire des entreprises!



Mille-Isles désire promouvoir les entreprises dans sa région et vous invite à vous afficher gratuitement par l'entremise du CLD d'Argenteuil et de Tourisme Argenteuil. Toutes les entreprises de la MRC d'Argenteuil sont répertoriées sur le site Internet du CLD d'Argenteuil au www.cld.argenteuil.qc.ca. Vérifiez si votre entreprise figure au répertoire et si vous n'êtes pas répertorié, vous avez tout simplement à communiquer avec le CLD d'Argenteuil, par courriel à <u>cld@argenteuil.qc.ca</u> ou par téléphone au 450 562-8829 poste 2200, pour les informer de l'existence de votre entreprise et vous serez listé dans le répertoire des entreprises de la MRC d'Argenteuil.

Toutes nouvelles entreprises peuvent s'afficher gratuitement sur le répertoire des municipalités qui est affiché sur tous les sites des municipalités de la MRC Argenteuil ainsi que sur celui de la MRC.

* Nouvelle personne ressource à la comptabilité : Valérie Harcourt, à comptabilite@mille-isles.ca ou au poste 2601





La parole aux associations de lacs

Édition décembre 2011

CAPSULE **ENVIRONNEMENT**

«La parole aux associations de lacs»



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons qu'une section de l'Info Mille-Isles sera dorénavant dédiée exclusivement aux communications de la part d'associations de lacs du territoire dès la prochaine édition. Veuillez acheminer vos textes à l'adresse suivante <u>caubertin@mille-isles.ca</u>.

Au plaisir de vous lire!



Coordonnées des responsables des associations de lacs de la municipalité

Association de résidents du Lac des Becs-Scie

Présidente : Odette Côté Weiss

Tél: 450.227.9032 (du 1er mai au 1er novembre)

Courriel: michaeljweiss@live.com

Assemblée générale annuelle : habituellement le 1er dimanche de juin

Association du Lac Daïnava enr.

Président : Guy Désy

Courriel: desygu@gmail.com

Assemblée générale annuelle : habituellement le 2e dimanche de juillet

Club social Lac de la Vierge inc. Présidente : Anne Bissonnette

Tél: 450.436.5834

Courriel: anne.bissonnette@videotron.ca

Association des citoyens du Lac Paul

Président : Serge Robert

Tél: 450.432.3156

Courriel: seropaul@hotmail.com

Assemblée générale annuelle : habituellement le 2e samedi de mai

Association du Lac David Président : Marc Boivert

Tél: 514.260.8677

Courriel: madmac640@hotmail.com

Lake Hughes Association Président : Mike Manconi Tél : 450.562.0329

Courriel: mikemanconi@hotmail.com





INFORMATION AUX CITOYENS

Édition décembre 2011 <

CAPSULE **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Besoin de pompiers à temps partiel

Le service de sécurité incendie de Mille-Isles est présentement en recrutement pour combler quelques postes de pompiers à temps partiel. Si servir votre communauté vous intéresse, nous vous offrons cette opportunité! Pour soumettre votre candidature, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur le site internet ou vous présenter directement à l'hôtel de ville pour y remplir un formulaire.



Avis de la Compagnie Venmar - risque d'incendie

AVIS IMPORTANT



La compagnie Venmar a émis un avis concernant des échangeurs d'air à récupération de chaleur qui présentent un risque potentiel d'incendie. L'avis vise tous les modèles fabriqués entre 1991 et 2001 et entre octobre 2006 et août 2007.

Si vous possédez un échangeur d'air faisant parti de la liste de rappel vous devez :

- Éteindre l'appareil et le débrancher
- Joindre Venmar

En visitant le site internet à : www.venmar.ca

Par téléphone au : 1-866-441-4645

Par la poste à : Programme d'amélioration de la sécurité, 550 boulevard Lemire, Drummondville, Qc J2C 7W9

Trucs Écolos

Quelques petits trucs pour la lessive:



- Il est préférable de laver les vêtements à l'eau froide, car non seulement vous économisez l'eau chaude, mais l'eau froide endommage moins les tissus.
- Les modèles de **laveuses à chargement frontal consomment environ 40% moins d'éau et 50% moins d'électricité** que les modèles classiques à chargement par le haut, en plus de nécessiter moins de détergent.
- Ne faites pas tourner votre laveuse à linge à moitié vide ou alors n'oubliez pas de régler le **niveau de l'eau au plus** bas pour les petites brassées.
- N'achetez plus de produits à «fraîche senteur». Utilisez le **bicarbonate de soude**, puisqu'il absorbe les odeurs et il fera des merveilles dans la laveuse, en plus de rendre vos vêtements plus propres. Vous pouvez remplacer la moitié de votre détergent habituel par du bicarbonate de soude. Vous constaterez vous-même les résultats. Vous pouvez faire de même avec votre assouplisseur liquide, car, en plus de nettoyer vos vêtements, le bicarbonate de soude les rend plus doux et soyeux.
- Au lieu d'utiliser de l'eau de javel pour obtenir du blanc plus blanc, ajoutez à votre détergent: 1 tasse (250 ml) de jus de citron, 1 tasse (250 ml) de bicarbonate de soude et 1 tasse de vinaigre (250 ml).





Programme 0.5.30

Saines habitudes de vie



Édition décembre 2011

CAPSULE **0** tabac

Testez votre dépendance à la cigarette

- · Après avoir répondu, vous obtenez votre score au test "CDS-12" (Cigarette Dependence Scale).
- Vous pouvez comparer votre score au score moyen calculé chez 3009 fumeurs IMPORTANT: veuillez répondre à toutes les questions.

Indiquez par un chiffre entre 0 et 100 quel est votre degré de dépendance des cigarettes 0 = je ne suis absolument <u>pas</u> dépendant des cigarettes 100 = je suis extrêmement dépendant des cigarettes	0-20 1 21-40 2 41-60 3 61-80 4 81-100 5
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?	0-5 1 6-10 2 11-20 3 21-29 4 30 et + 5
D'habitude, combien de temps (en minutes) après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	0-30 1 6-15 2 16-30 3 31-60 4 61 et + 5
Pour vous, arrêter définitivement de fumer serait :	Impossible 1 Très difficile 2 Plutôt difficile 3 Plutôt facile 4 Très facile 5

Après quelques heures passées sans fumer, je ressens le besoin irrésistible de fumer	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
Je suis stressé à l'idée de manquer de cigarettes	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
Avant de sortir, je m'assure toujours que j'ai des cigarettes sur moi	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
Je suis prisonnier des cigarettes	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5

Je fume trop	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
ll m'arrive de tout laisser tomber pour aller acheter des cigarettes	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
Je fume tout le temps	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5
Je fume malgré les risques que cela entraîne pour ma santé	Pas du tout d'accord 1 Plutôt pas d'accord 2 Plus ou moins d'accord 3 Plutôt d'accord 4 Tout à fait d'accord 5

Total des points des 12 rubriques

Interprétation des résultats

- Jusqu'à 24 points = dépendance modérée Entre 25 et 44 points = dépendance moyenne dépendance moyenne
- 45 points et plus dépendance forte

Score moyen mesuré chez 3009 fumeurs: 44 points

- Développé à l'Institut de médecine sociale et préventivede la Faculté de Médecine de l'Université de Genève.
- Renseignements: jean-francois.etter@imsp.unige.ch.
- Source: J.-F. Etter; J. Le Houezec; T. Perneger. A self administrated questionnaire to measure dependence on cigarettes: the Cigarette Dependence Scale. Neuropsychopharmacology 2003; 28:359-70.
- Avec le soutien de la Direction Générale de la Santé, DASS, Canton de Genève.

Groupe de soutien défi 0 tabac

N'oubliez pas, si vous désirez cesser de fumer, un groupe de soutien sera mis sur pied par l'entremise du programme Ma santé en valeur. L'infirmière du CSSS d'Argenteuil viendra animer huit (8) sessions étalées sur sept (7) semaines dès janvier 2012. Ceci vous permettra d'avoir un accompagnement tout au long de ces semaines et vous pourrez échanger avec d'autres personnés qui relèveront le même défi que vous. Les premières sessions seront d'une durée de deux heures, elles diminueront par la suite à une heure et demie.

Trois conférenciers seront invités au cours des différentes sessions, dont un nutritionniste, un kinésiologue ainsi qu'un ex-fumeur.

Résolution du jour de l'an

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour commencer l'année 2012 avec de bonnes résolutions. L'équipe du CSSS d'Argenteuil se déplacera à Mille-Isles que pour un nombre minimum d'inscriptions. Alors, parlez-en à vos amis. Contactez Nathalie Bouchard au (450) 438-2958 poste 2608 pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'informations.



Programme 0.5.30 Saines habitudes de vie



Édition décembre 2011

CAPSULE 5 portions de fruits et de légumes

Concours culinaire: Soupes et potages maison

À tous les chefs! Pour le prochain concours culinaire organisé par Ma santé en valeur, vous devrez préparer vos meilleures recettes de soupes et de potages maison. Le concours se déroulera de la même façon que les deux précédents, nous avons donc besoin de chefs/participants et de juges/goûteurs. Un prix sera remis au gagnant et 2 prix de présence seront tirés parmi les autres chefs et juges.

C'est donc un rendez-vous samedi le 28 janvier 2012 à 13 h à la salle communautaire (1262 chemin de Mille-Isles).

Inscriptions: 450.438.2958 auprès de Nathalie Bouchard, boîte vocale 2608 ou nbouchard@mille-isles.ca

Truc santé

Pour transformer une soupe en un plat plus nourrissant, il suffit d'inclure une source de protéine dans la soupe ou en accompagnement. Ceci vous permettra de retarder le moment où vous sentirez le besoin de manger à nouveau.

Pour 250 ml (1 tasse) de soupe à base de bouillon aux légumes:

- 1. On ajoute l'équivalent d'une portion de viande ou de substitut, soit:
 - 75 q (2 ½ oz) de viande ou de volaille cuite (cubes de poulet ou de jambon, boulettes de bœuf...)
 - 125 ml (½ tasse) de poisson ou de fruits de mer (crevettes, palourdes, huîtres...)
 - 175 ml (¾ tasse) de légumineuses (lentilles, haricots rouges, pois chiches...)
 - 50 g (1 ½ oz) de fromage râpé (mozzarella, parmesan, emmenthal, cheddar...)
 - 150 g (¾ tasse) de tofu en cubes ou râpé
- 2. On accompagne le bol de soupe d'une portion de viande ou de substitut:
 - 50 g (1 ½ oz) de fromage
 - 2 œufs à la coque
 - 75 g (2 ½ oz) de jambon maigre
 - 175 ml (¾ tasse) de salade de pois chiches

Si la soupe ne contient pas de pâtes ou de riz, on peut y ajouter un restant de nouilles cuites au blé entier (macaroni, fusilli, spaghetti...), du riz brun, de l'orge ou encore ajouter un accompagnement de craquelins de grains entiers faibles en gras ou d'un petit pain de blé entier.

Source: www.défisanté530.com

RECETTE DE RATATOUILLE DE MADAME MARCHAND - Gagnante du concours de ratatouille du 19 novembre 2011

Ingrédients:

- Huile d'olive
- 2 courgettes, en cubes
- 1 grosse boîte de tomates
- persil + fines herbes (thym, romarin, herbes de Provence...)
- Au goût: 1 poivron peut-être ajouté à la recette
- 1 aubergine moyenne, en cubes
- 1 poireau, la partie blanche seulement, tranché finement
- 3-4 gousses d'ail, coupé finement
- Sel, poivre



Préparation:

Faire revenir dans une sauteuse avec l'huile d'olive les courgettes, le poireau et l'ail. Ajouter le contenu de la boîte de tomates, l'aubergine, le persil, les fines herbes, le sel et le poivre. Faire mijoter à feu bas durant 30 minutes. Vérifier la cuisson. Notez qu'une cuisson un peu plus longue peut être requise.





Programme 0.5.30 Saines habitudes de vie



Édition décembre 2011

CAPSULE 5 portions de fruits et de légumes

GÂTEAU AUX FRUITS DES FÊTES - Pour 8 à 10 personnes

Ingrédients:

- 3½ tasses de farine
- 1 cuillère à thé d'épices mélangées en poudre (all spice)
- 75 ml d'abricots secs prêts à l'emploi, hachés
- 75 ml de cerises confites, hachées
- 125 ml de lait
- Zeste râpé d'une orange
- 3 cuillères à soupe de miel liquide

- 2 cuillères à thé de levure chimique
- ¾ tasse de beurre, coupé en petits morceaux
- 75 ml de dattes, hachées
- 100 ml de raisins secs
- 2 oeufs, battus
- 5-6 cuillères à soupe de jus d'orange

Beurrer un moule à gâteaux rond de 20 cm et garnir de papier parchemin. Tamiser la farine, la levure et les épices dans un grand saladier. Incorporer le beurre en l'effritant avec les doigts. Le mélange obtenu doit ressembler à de la semoule. Ajouter délicatement les abricots, les dattes, les cerises confites et les raisins secs ainsi que le lait, les œufs battus, le zeste d'orange râpé et le jus d'orange. Ajouter le miel et amalgamer le tout pour former une pâte homogène et molle qui tombe de la cuillère. A l'aide d'une cuillère, verser la pâte dans le moule et lisser la surface. Faire cuire au four à 350°F pendant 1 heure. Laisser le gâteau refroidir avant de démouler.

Variante:

Pour un goût fruité différent, remplacer le miel par une banane écrasée.

Pour mettre ce gâteau en valeur durant vos réceptions des fêtes, vous pouvez tremper les morceaux dans du chocolat semi-sucré préalablement fondu dans un bain-marie.

BÛCHE DE NOËL

Ingrédients :

- 3 tasses de farine de blé entier mou à pâtisserie, tamisée
- 1 pincée de sel
- 1/2 tasse d'huile
- 1/2 tasse de miel

- 2 c. à table de poudre à pâte
- 1c. à thé d'essence d'amande
- 1 tasse de lait
- 2 oeufs

Préparation:

Bien mélanger ensemble les ingrédients secs. Mélanger l'essence d'amande, l'huile, le lait et les œufs. Incorporer aux ingrédients secs. Ajouter, graduellement, le miel. Bien mélanger. Faire cuire, dans un moule à pain, déjà huilé et enfariné, à 350 °F (180 °C) de 35 à 40 minutes. La cuisson terminée, laisser reposer 10 minutes avant de démouler. Laisser refroidir et séparer le gâteau, avec un fil, en trois parties égales dans le sens de la longueur.

Glaçage pour bûche de Noël

Ingrédients:

- 500 g de fromage à la crème
- 3/4 tasse de miel
- 2 c. à table de margarine

- 1/2 tasse de cacao
- 2 c. à thé d'essence de vanille

Mélanger, le fromage, le miel, la vanille et la margarine. Prélever une petite quantité de ce mélange pour les extrémités de la bûche. Ajouter le cacao, mélanger à nouveau.

Pour le glaçage de l'intérieur de la bûche, ajouter:

- ½ tasse de raisins secs
- 1/2 tasse d'abricots coupés en petits morceaux

Pour le glaçage de l'extérieur:

Avant de glacer, couper les quatre extrémités de la bûche en biais et enlever ces quatre morceaux. Glacer d'abord l'intérieur de la bûche avec le mélange comprenant raisins secs et abricots, puis étendre le glaçage blanc aux deux extrémités et recouvrir le dessus avec le glaçage au cacao. Tracer des sillons avec une fourchette.



Programme 0.5.30

Saines habitudes de vie



Édition décembre 2011 <

CAPSULE 30 minutes de sport

Idées d'activités physiques économiques

Voici quelques suggestions d'activités physiques économiques à faire afin de relever le défi 30 minutes d'activité physique par jour.

Vous pouvez pratiquer des activités en bloc de 10, de 15 ou 30 minutes.

La télé peut nous mettre en forme! Glissez dans le lecteur DVD ou le magnétoscope un DVD ou une vidéocassette d'exercices et laissez-vous guider dans une routine en trois temps:

- 1. Période d'échauffement;
- 2. Période de cardio;
- 3. Période d'étirement.

Ou encore, profitez des émissions de mise en forme télévisées. Si leur moment de diffusion ne vous convient pas, enregistrez-les. Vous pourrez les répéter à volonté!

Des accessoires, comme le banc (step), la corde à sauter ou même les escaliers qui sont moins coûteux et encombrants que les appareils d'exercice, mais tout aussi efficaces pour le cardio.

La danse, ça fait bouger! Mais pourquoi attendre le prochain party? Un bon CD, et c'est parti pour au moins 20 minutes d'activité!

Il y a une table de ping-pong dans votre sous-sol? Quelques parties enlevantes vous feront bouger de façon étonnante! Lancez-vous des défis et tentez de battre votre record de coups consécutifs. C'est aussi une bonne façon de passer du temps avec ses proches.

Source: www.défisanté530.com

Journée "Patinage en famille"

Dans le cadre du défi 0-5-30 organisé par *Ma santé en valeur*, une nouvelle activité de **patinage libre en famille aura lieu le 7 janvier prochain!** La patinoire située au 1262 chemin de Mille-Isles sera réservée de 13 h à 15 h pour cette activité.

Vous pourrez vous réchauffer à la cabane des patineurs et y déguster une boisson chaude. Des jeux pour tous seront organisés sur place : à vos marques, prêt, partez!

Soyez alerte, d'autres activités physiques seront organisées notamment dans le cadre de *Ma santé en valeur* tout au long de l'année 2012.

Bienvenue à tous et passez de joyeuses fêtes!





ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Édition décembre 2011

CAPSULE Loisirs et culture

Soirée hommage aux bénévoles 2011

Le 6 décembre dernier se déroulait la 2° édition de la Soirée Hommage aux bénévoles organisée par la municipalité de Mille-Isles en l'honneur des bénévoles afin de souligner leur importance au sein de la communauté. Cette soirée, sous forme de 5 à 7, a eu lieu à l'Auberge Mille-Isles.

L'action bénévole est une **contribution essentielle** à l'épanouissement de notre municipalité et aux rapprochements des citoyens, et c'est pourquoi nous avons invité toutes les associations et regroupements de bénévoles de Mille-Isles à nommer un candidat pour la mention honorifique et à participer à cette merveilleuse soirée.

Un certificat honorifique, ainsi qu'un trophée gracieusement offert par la Caisse Desjardins d'Argenteuil, a été remis à **Monsieur Charles Lapointe** pour son implication dans l'organisation de la *fête de la famille*, en plus de son implication au sein du comité *Ma santé en valeur* et du *Comité Consultatif d'Urbanisme* qui a redoublé d'effort pour l'élaboration des règlements d'urbanisme au cours de l'année.

Le nom de Monsieur Lapointe a été pigé parmi les nommés que voici : Madame Francine Côté pour son implication dans l'organisation de la fête de la famille, Madame Julie Lapointe pour son implication dans le comité *Ma santé en valeur*, Monsieur Michel Boyer pour sa participation au sein de *Forum Mille-Isles* et Monsieur Serge Robert pour son implication dans l'Association des résidents du lac Paul.



À cette soirée, Madame Mélanie Cayer du bureau de Monsieur David Whissell, député d'Argenteuil, Monsieur Alain Fleurant de la Caisse Desjardins d'Argenteuil et Monsieur Marc Carrière directeur général de la MRC Argenteuil étaient présents.

De la part de toute l'équipe municipale, **MERCI à tous les bénévoles qui se sont impliqués** et à l'an prochain pour une 3° édition!

EMPLOI DISPONIBLE: Surveillant de patinoire, poste saisonnier / temps partiel

La Municipalité de Mille-Isles est toujours à la recherche d'un candidat pour pourvoir un poste saisonnier/temps partiel comme surveillant de patinoire.

Responsabilités:

Relevant de la direction du Service des travaux publics, vos principales responsabilités seront d'assurer la sécurité des usagers, administrer les premiers soins en cas d'accidents mineurs, entretenir la patinoire et le local des patineurs, procéder à l'ouverture et à la fermeture des lieux et toute autre tâche connexe qui pourrait vous être assignée.

Exigences du poste :

- Être âgé de 16 ans et plus
- Être disponible le soir et la fin de semaine, jusqu'au 31 mars(période sujette à des changements selon les conditions météorologiques)
- Le bilinguisme est considéré comme un atout

Qualités essentielles:

Ponctualité, sens du travail bien fait, dextérité manuelle, débrouillardise, force physique adéquate pour exécuter les diverses tâches manuelles telles que le pelletage.

Commentaires:

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi que ses disponibilités (jour/soir/fin de semaine)

Conditions salariales:

9,65\$/heure



Responsable: Marc Auclair mauclair@mille-isles.ca





ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Édition décembre 2011

CAPSULE Loisirs et culture

Activités à la Réserve Scoute Pour La Période Hivernale / Ouvert aux publics

La Réserve Scoute Tamaracouta a plusieurs tracés disponibles et ouvre cette année l'accès à ses sentiers de raquette et le ski de fond aux résidents de Mille-Isles. Notez que ces sentiers ne sont ni entretenus ni éclairés, cependant ils sont marqués et des cartes sont disponibles à l'accueil.

Les résidents doivent s'enregistrer à l'accueil au 499 chemin Tamaracouta. Les heures d'ouverture sont du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h** et sur rendez-vous les week-ends.

Coût d'entrée 5 \$ par personne pour les résidents de Mille-Isles Coût d'entrée 6.25 \$ + tx par personne pour les visiteurs extérieurs Location de raquettes et de skis de fond : 10 \$

Puisque le lac est dangereux pendant l'hiver, l'accès y est interdit. Aucun animal de compagnie, arachides ou alcool n'est permis sur la réserve.

La surveillance parentale est exigée en tout temps. Le stationnement est à l'accueil. Composez le 450.438.4096 pour plus d'informations.

HORAIRE DE LA PATINOIRE / SKATING RINK SCHEDULE						
	PÉRIODES SCOLAIRES SCHOOL PERIODS		VACANCES SCOLAIRE ET TEMPS DES FÊTES SCHOOL HOLIDAYS AND HOLIDAY TIME			
Plage horaire Time period	17 à 19 h 5 to 7 PM	19 à 21 h 7 to 9 PM	12 à 15 h 12 to 3 PM	15 à 17 h 3 to 5 PM	17 à 19 h 5 to 7 PM	19 à 21 h 7 to 9 PM
Lundi <i>Monday</i>	FERMÉE / CLOSED		Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey
Mardi Tuesday	FERMÉE / CLOSED		Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating
Mercredi Wednesday	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey
Jeudi <i>Thursday</i>	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating
Vendredi <i>Friday</i>	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey



	EN TO	IME			
Plage horaire Time slot			17 à 19 h 5 to 7 PM	19 à 21 h 7 to 9 PM	
Samedi Saturday	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	
Dimanche Sunday	Hockey	Patinage libre / Free skating	Hockey	Patinage libre / Free skating	



Vacances scolaires et temps des fêtes:

- lundi 26 décembre 2011 au vendredi 6 janvier 2012
- lundi 5 mars au vendredi 9 mars

Note: Pas de hockey en après-midi lors de la Journée de patinage libre en famille du 7 janvier 2012





INFORMATIONS

URGENCE: 911

Vos élus municipaux



Yvon Samson, maire

Développement économique & Internet, affaires gouvernementales, relations inter-municipalité, communication et marketing ysamson@mille-isles.ca



André Durocher, siège no 1

Parcs, sécurité publique et civile adurocher@mille-isles.ca

Daniel Maurice, siège no 2 Travaux publics et édifices municipaux

Cindy Smith, siège no 3 Responsabilités à déterminer

dmaurice@mille-isles.ca

csmith@mille-isles.ca

Louise Leblanc, siège no 4

Urbanisme, environnement et foresterie lleblanc@mille-isles.ca

Michel Mégélas, siège no 5

Parcs, sécurité publique et civile mmegelas@mille-isles.ca

Noreen Howden, siège no 6

Hygiène du milieu, loisir, développement communautaire et Ma santé en valeur nhowden@mille-isles.ca

Services municipaux 450-438-2958

- Johanne Ringuette: Directrice générale jringuette@mille-isles.ca
- Chrystine Slight: Technicienne administrative cslight@mille-isles.ca
- Caroline Aubertin

Adjointe à la direction générale Responsable des communications caubertin@mille-isles.ca

• Marc Auclair:

Contremaître voirie municipale — travaux publics mauclair@mille-isles.ca

• Yohann Champagne:

Directeur en urbanisme et environnement ychampagne@mille-isles.ca

• Valérie Harcourt :

Commis à la comptabilité comptabilite@mille-isles.ca

Alain Charbonneau :

Directeur service incendie acharbonneau@mille-isles.ca

Nathalie Bouchard

Commis aux loisirs et intervenante en environnement nbouchard@mille-isles.ca

- Comités de travail Postes disponibles sur le Comité de loisir
 - Postes disponibles sur le Comité de sécurité civile

Pour envoyer votre candidature, vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et au bureau municipal.

Calendrier de collecte ménagère

Février 2012 m m 3 4 10 11 15 16 17 Recyclage 22 23 24 25 Ordures et Gros objets

Horaire du bureau municipal

Du lundi au jeudi • De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h • Le vendredi de 8 h à 13 h

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâgues
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada

- Fête du travail
- Action de Grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

Notre bureau sera fermé du 22 décembre 2011 au 4 janvier 2012 inclusivement. Vous désirez faire partie d'une liste d'envoi de message d'intérêt public en provenance de la municipalité de Mille-Isles? Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sous l'onglet inscription **liste d'envoi** et lorsque de l'information d'intérêt public nous sera envoyée, il nous fera plaisir de vous la transférer.

